P. 1/3 **Contrat de location-exemplaire du propriétaire - exemplaire du locataire**

**Le locataire,** Planckaert-Derez, Einde munkendoornstraat,67 à Rollegem, appelé propriétaire donne en location, selon les conditions générales ajoutées à ce contrat de location, conditions qui en font partie intégrale et qui sont signées pour accord par le locataire.

Nom  du locataire : N° carte d’identité :

Habitation : Tél/mobile :

Votre n° de compte en banque :

**Adresse gîte : Hoeve Herpoel**

**Einde Munkendoornstraat,67**

**8510 Rollegem**

**Période :………………………………………………………**

**Prix de la location :…………………………………**

**Prépaiement :………………………………………………**

**Solde à payer :……………………………………………**

En cas de réservation, la valeur de prépaiement doit être versée avec mention du nom et de la période. Le double du contrat de location doit être envoyé au propriétaire ; le tout endéans les 10 jours de la date de signature du contrat et sur le compte suivant :

**IBAN : BE 75 7310 2045 5251 BIC : KREDBEBB au nom de Planckaert-Derez.**

**KBC Bank - Bellegemsestraat 63 - B 8510 Bellegem Tél : +32.56.26.55.30**

Ne sont pas compris dans le prix : les éventuels dégâts occasionnés, 10 EUR le paquet de linge, 30 EUR de frais de nettoyage, pour autant que ce nettoyage n’ait pas été effectué (suivant les conditions générales du contrat).

Fait à Rollegem en deux exemplaires

Le propriétaire Le(s) locataire(s)

Lu et approuvé Lu et approuvé

Contrat de location et conditions générales Contrat de location et conditions générales

P. 2/3 **Conditions générales de location : Hoeve Herpoel**

1.Montant de la location

Le locataire consent à payer 1/3 de la valeur de la location à la signature du contrat. Le solde de location et frais éventuels (dégâts occasionnés, frais de nettoyage) sont à payer suivant les conditions de la facture.

2. Dégâts

Les éventuels dégâts à l’habitat ou au matériel occasionnés sont à payer endéans les 2 semaines sur base des factures qui seront soumises par le propriétaire.

3. L’état des lieux et retour de versement de la garantie de location

Le locataire informe le propriétaire du jour et heure de départ. Il signale de suite les éventuels dégâts occasionnés, afin que le propriétaire puisse pourvoir le remplacement pour les prochains locataires.

4. Annulation

L’annulation se fait par lettre recommandée aux propriétaires. Les frais pour l’annulation représentent : 1/3 de la valeur de location pour autant que l’annulation se fasse à plus d’un mois de la période réservée. En cas d’annulation endéans le dernier mois, la valeur complète de la location peut être retenue.

5. Fonctionnement

Le gîte est disponible dès 18h(signaler l’arrivée après 20h30) et doit être libre le dernier jour de location avant 13h. L’habitat est agréablement accommodé. Une liste avec l’inventaire est disponible sur place. Le locataire vérifiera la conformité et fera ses éventuels remarques au propriétaire endéans les 12 h après usage.

6. Le linge de cuisine et de salle bain ne sont pas compris dans le prix de la location.

Les draps de lits sont prévus en inclus.

P. 3/3 **Conditions générales de location : Hoeve Herpoel**

7. Entretien et nettoyage final

Les locataires s’engagent à entretenir parfaitement le gîte. Au départ, le locataire se tient à nettoyer le gîte selon les normes :

- vider les poubelles, faire la vaisselle

– nettoyer le sol avec serpillière

- veiller à la propreté du sanitaire

- vider et nettoyer frigo et congélateur

- nettoyer le four, plaques de fourneaux et four à micro-ondes

- rassembler le linge utilisé.

Si le nettoyage n’est pas effectué de façon conforme, un montant de 30 euro sera à charge du locataire.

8. Maximum de personnes autorisées/animaux/interdiction de fumer/sécurité

Les animaux ne sont pas autorisés dans le gîte. Le nombre maximum de personnes autorisées ne peut pas être dépassé. Le gîte n° 1 est de max. 5 personnes ; le gîte n° 2 est max. 5 personnes. Prenez à tout moment vos précautions pour éviter tout accident, mise à feu ou vols.

9. Sous-location : Le locataire ne peut sous-louer le gîte.

10. Responsabilités

Les incommodités suite à la sécheresse, chaleurs, froids, inondations, manque d’eau, pannes d’électricité, tempêtes, influences externes, éventuels accidents n’incombent pas au propriétaire.

11. Conditions finales

Tout différend relatif à cet accord sera soumis exclusivement à la justice de Courtrai. Les conditions générales forment un ensemble avec ce contrat de location. L’invalidité d’une règle de ce contrat n’occasionne pas la nullité d’autres règles du contrat ou de l’ensemble du contrat de location.